



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTRÉAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX (SECTION MONTRÉAL)

Tenue le jeudi 13 avril 2017 à 10h00
Au Le Rizz, 6630, rue Jarry est, Montréal, Québec

MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Daniel Morin souhaite la bienvenue à tout le monde et avant de procéder à l'ouverture officielle de l'assemblée, il fait quelques annonces :

- Comme à chaque année question de meubler notre site internet avec des photos de notre réunion, M. Camille de Varennes prendra des photos durant la réunion ainsi que durant le dîner alors ceux et celles qui ne veulent pas que leurs photos se retrouvent sur le site internet, veuillez aviser M.de Varennes qui modifiera l'angle de la prise de vue.
- La section de Montréal a établi un partenariat avec certains organismes. Nous avons donc lancé une invitation à ceux-ci et quelques-uns ont accepté notre invitation. Leurs représentants arriveront vers 11 heures pour se préparer et occuperont des tables pour répondre à vos questions ainsi que vous donnez des informations pertinentes. Ils seront placés dans la salle à dîner et vous pourrez circuler comme bon vous semble en attendant vos plats et, peut-être même pendant un certain temps après le repas. Les partenaires qui n'ont pas pu être présents, ont fourni des cadeaux pour les participants et nous les remercions grandement.
- Concernant le coupon-repas, un rappel est fait au membre à l'effet de présenter l'autre moitié du coupon lors du repas car la couleur du coupon détermine le menu qui vous sera servi.
- Comme indiqué dans l'ordre du jour, selon nos règlements (Article 6.2), les mises en candidature pour les postes vacants se sont terminées le 14 mars 2017, soit un (1) mois avant la date de l'AGA. Seul le renouvellement des postes d'actuels membres du conseil d'administration sera donc à l'ordre du jour. Il y a trois (3) postes vacants avec des mandats de trois (3) ans, deux (2) ans et un (1) an respectivement. Les personnes intéressées à ces postes pourront soumettre un court curriculum vitae lors de l'assemblée (AGA) que le conseil d'administration prendra en considération. À la fin de l'assemblée, nous n'aurons que 10 membres au conseil d'administrations. Il serait très important que quelques personnes s'avancent pour servir leur organisation. Puisque nous tenons tous les ans une session d'information et de planification, nous aimerions que de nouveaux membres se joignent à nous. S'il y a des personnes intéressées, nous les rencontrerons aujourd'hui même avant ou après le dîner selon les circonstances et le temps.
- Daniel Thifault m'a demandé de vous rappeler que les cartes de membres demeurent valides tant et aussi longtemps que l'adhésion n'est pas annulée. L'ANRF n'envoie plus de nouvelles cartes et/ou de collants à chaque année comme nous avions l'habitude de le faire. Nos partenaires ont tous été avisés de ce fait et s'il s'avérait nécessaire de prouver à quelqu'un que vous êtes toujours membres, vous n'avez qu'à contacter notre bureau et une confirmation écrite vous sera envoyée.

Je ferai les présentations des membres du C.A., des bénévoles et des invités lors du mot du président.
Procédons maintenant à l'ouverture officielle de l'assemblée annuelle 2017 de la section de Montréal de l'Association Nationale des Retraités Fédéraux.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, Daniel Morin, souhaite officiellement la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée ouverte à 10h00.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Daniel Morin dit qu'il a mis l'ordre du jour à l'écran car il a fait quelques modifications. Tout d'abord au point #3 il y a la lecture et l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 avril 2016 mais il y a aussi le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 14 avril 2016 qui doit être ajouté. De plus, il a aussi modifié l'ordre des numéros 6, 7 et 8. Le #6 est devenu le « **Mot de la présidence** », le #7 « **Élections** », le #8 « **Politique de Reconnaissance** ».

Proposition :

M. Bernard Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par M. Arché Amyot.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 14 AVRIL 2016 (AGA) ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (AGE) DU 14 AVRIL 2016

Le président demande aux membres s'ils veulent qu'on procède à la lecture du procès-verbal compte tenu que toutes les personnes qui ont signifié leur présence à cette assemblée en ont reçu une copie. Les membres considèrent qu'il n'est pas nécessaire de procéder à sa lecture.

Daniel Morin demande s'il y a des commentaires ou corrections à apporter au procès-verbal de l'AGA 2016. Aucun commentaire et/ou aucune correction à apporter.

Proposition :

M. Gérald Jodoin propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2016 tel que présenté, il est appuyé par Mme Lise Dumas.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Concernant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 14 avril 2016, Daniel Morin demande s'il y a des commentaires ou corrections à apporter au procès-verbal. Aucun commentaire et/ou aucune correction à apporter.

Proposition :

M. Jules Arbour propose l'adoption du procès-verbal de l'AGE 2016 tel que présenté, il est appuyé par M. Bernard Tremblay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

NB : Étant donné que le comptable n'est pas encore arrivé, le point #5 « Présentation des modifications aux règlements » sera discuté avant le point #4 « Finances ».

4. – FINANCES



Marcel Couture explique que cette année est une année particulière au niveau des états financiers étant donné la dissolution de l'incorporation. Nous avons donc des états financiers pour ANRF – Section Montréal Inc. du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016 et pour ANRF – Section Montréal dotée d'un acte constitutif (D.A.C) des états financiers du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016. Il poursuit en disant qu'Alexandre Thériault de la firme comptable Paquin & Associés fera la présentation des états financiers de la deuxième partie de l'année, soit celle se terminant au 31 décembre 2016 ainsi que le cumulatif de toute l'année 2016 et répondra ensuite aux questions des membres.

4.1 Présentation des états financiers de l'exercice se terminant au 31/12/2016

Une copie des états financiers vérifiés et préparés par Paquin & Associés, S.E.N.C.R.L. ayant été envoyée à toutes les personnes inscrites à l'Assemblée générale annuelle, Alexandre Thériault passe le document en revue et fournit les explications sur les résultats de l'exercice terminé au 31 décembre 2016, sur l'évolution de l'actif, sur le bilan et sur le flux de la trésorerie avant de répondre aux questions.

L'état des résultats pour la période de douze mois terminés le 31 décembre 2016 se résume comme suit :

- Produits (revenus) totaux : 114,872\$
- Charges (dépenses) totales : 152,860\$
- Insuffisance des produits sur les charges (37,988\$)

Question #1 : À la page 6 « *activités d'investissement* » au 30/06/2016 un membre demande une clarification concernant l'acquisition de placements. Alexandre Thériault et Marcel Couture explique les étapes

Question #2 : Combien de membres sont inscrits à la section de Montréal ? Daniel Morin a répondu que nous sommes approximativement 13500 membres.

Question #3 : Une membre questionne l'état de résultats à la page #3, elle se demande que représente les « autres revenus au montant de 246\$ ». Marcel Couture précise que ces revenus représentent une ristourne que nous recevons de la compagnie d'assurance RSA pour les membres qui adhère à une assurance chez eux. Elle poursuit en questionnant, le poste « Reconnaissance politique », elle suggère que le terme soit modifié pour « Politique de reconnaissance ». Marcel Couture est complètement en accord et demandera au vérificateur d'effectuer le changement.

Proposition :

M. Bernard Tremblay propose l'adoption des États financiers de l'ANRF section Montréal. au 31 décembre 2016 tels que présentés. Il est appuyé par M. Jules Arbour.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4.2 Nomination de l'expert-comptable pour 2017

Marcel Couture lit la proposition en vue de nommer un vérificateur comptable pour 2017. **Voir Annexe I.**

Proposition :

M. Bernard Tremblay propose de nommer la même firme comptable, c'est-à-dire, Paquin & Associé pour 2017. Il est appuyé par M. Jules Arbour.

Proposition adoptée en majorité. (Un membre était contre)

5. PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS

Daniel Morin rappelle que dans le SAGE du mois de mars 2017, dans le mot du président, il mentionnait qu'il y aurait une proposition qui serait présentée pour modifier nos règlements. Le but est que le conseil d'administration donne au comité exécutif la permission de dépenser un montant fixe annuel sans avoir à obtenir la permission du conseil d'administration au préalable.

Il poursuit en disant qu'il ne savait pas à ce moment, s'ils devaient modifier leurs règlements ou encore rédiger une politique interne à ce sujet. Il a donc contacté Mme Deborah Krause au bureau National et cette dernière lui a confirmé qu'une résolution du conseil d'administration peut être tout simplement rédigée donnant le pouvoir au comité exécutif de dépenser 5000\$ sans se référer au conseil d'administration au préalable, ce qui a été fait. Toutefois il précise que le comité exécutif devra toujours rendre compte de telles dépenses au conseil d'administration.

Cela étant dit, Daniel Morin dit qu'il y avait tout de même de petites modifications à faire aux règlements généraux. À la gauche du document « **Modifications aux règlements généraux** » ce sont les règlements tels qu'ils sont actuellement et à la droite, ce sont les règlements avec les modifications proposées surlignées en « gris ».

Il énumère les points des règlements à modifier et il décrit les modifications à apporter. Ensuite il poursuit en demandant aux membres s'ils ont des questions concernant les changements à faire.

- Un membre se questionne concernant le point 6.6 à l'effet qu'un administrateur pourrait démissionner en signifiant verbalement seulement sa démission. Daniel Morin explique que plus souvent qu'autrement les démissions faites verbalement le sont lors d'une réunion du Conseil d'Administration donc tous les membres du conseil sont témoins de la démission en question. De plus, il précise que le conseil voulait apporter cette flexibilité advenant qu'un membre démissionnaire ne puisse, à cause de maladie ou autre, le faire par écrit.
- Toujours concernant le point 6.6 au sous-point (d) à la fin de la première phrase, les mots « **durant la même année** » ont été ajoutées. (d) *si l'administrateur a manqué trois assemblées ordinaires du Conseil de la section sans motifs raisonnables durant la même année.*
- Au point 8.1.1 au deuxième paragraphe le chiffre (3) doit être remplacé par (30).
- Concernant le point **10.3 Règlements et procédures**, Francine Pelletier propose de féminiser l'ensemble des règlements. Elle est appuyée par Jeanne Lavergne. Daniel Morin procède à un vote à mains-levées et la **proposition a été rejetée à majorité. Deux membres ont voté contre.**

Proposition :

Mme Lise Dumas propose d'approuver les modifications aux règlements généraux de la section tels qu'ils sont actuellement présentés avec les deux corrections aux points 6.6 et 8.1.1, appuyé par Mme Anita Miner.

Proposition acceptée à l'unanimité.

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE (Texte intégrale en annexe II)

Daniel Morin remercie tous les membres de leur présence et dit qu'il est très impressionné par le nombre de participants à l'assemblée cette année (161 membres inscrits). Il poursuit en procédant à la présentation des membres du comité exécutif (CE), les membres du conseil d'administration (CA), des employés de bureau et les autres bénévoles au bureau.

Daniel Morin mentionne qu'à l'ordre du jour il y a le sujet « Politique de reconnaissance ». Cette politique existe depuis plusieurs années mais a été mise à jour l'an dernier par le comité des règlements. C'est cette année que nous procéderons à la reconnaissance de plusieurs bénévoles qui ont beaucoup travaillé pour la section.

Daniel Morin rappelle que 2014 fût une année charnière, que 2015 nous a impliqué dans le processus de dissolution de la personne morale (Inc.), en d'autres termes, de la désincorporation. Le 27 octobre 2016, le registraire des entreprises du Québec mettait fin à la Section de Montréal Incorporée.

Par ailleurs, concernant l'insertion du « quatre pages » dans le SAGE, pour 2017, nous n'avons que deux insertions de quatre (4) pages par année mais nous avons le choix des saisons. Le comité des communications a choisi de prendre les saisons du printemps, car la livraison à domicile se fait au début mars, à temps pour nos annonces de l'assemblée annuelle et celle de l'automne, car la livraison à domicile se fait vers la mi-septembre, à temps pour le dîner de Noël. Il précise cependant de se rappeler qu'il y a toujours presque trois mois entre la soumission des textes à être publiés et la livraison à domicile ce que nous déplorons fortement. La communication avec nos membres est très importante et le magazine est le seul moyen à notre disposition pour rejoindre **tous** nos membres. La section de Montréal n'a qu'un peu plus de 30% de ses membres qui ont une adresse courriel.

Daniel Morin poursuit en parlant du bénévolat car à chaque année, pour toute sorte de raisons nous perdons des membres et il serait intéressant d'avoir une banque de noms de personnes qui aimeraient siéger au conseil d'administration. Il demande à tous ceux et celles intéressé(e)s de fournir un court CV et coordonnées par internet ou par la poste et même par téléphone et ainsi la section sera en mesure d'avoir une banque de noms dans laquelle les membres du conseil pourraient puiser et communiquer avec des gens intéressés. Il ajoute qu'il n'y a pas juste le conseil qui a besoin de bénévoles mais les comités aussi. Le comité des Communications par exemple est un comité qui a besoin de gens prêts à donner un peu de temps pour la révision de texte, la traduction mais aussi pour nous fournir des articles pouvant intéresser nos membres.

7. ÉLECTIONS

Concernant le point #7 « Élections » Daniel Morin mentionne que trois personnes sont en renouvellement de mandat et ont indiqué leur désir de continuer. Ce sont :

- *Mme Angela Giacomo*
- *M. Jules Arbour*
- *M. Daniel Morin*

Pour simplifier le processus et **cette fois ci seulement**, il demande aux membres de l'assemblée s'ils sont d'accords pour qu'il présente une résolution pour renouveler le mandat de ces trois personnes sans que nous procédions à travers le processus de président d'élections et d'élections comme telles. Êtes-vous d'accord avec ce processus ?

Proposition : (Voir résolution en annexe III)

M. Gérald Jodoin propose l'adoption du renouvellement des mandats et il est appuyé par M. Arché Amyot.
Adopté à l'unanimité

8.- POLITIQUE DE RECONNAISSANCE :

Daniel Morin explique la politique de reconnaissance et mentionne que les montants accordés aux récipiendaires varient en fonction des années de bénévolats, du travail effectué et précise que ces montants ont été établis par les membres du comité des « **RÈGLEMENTS ET POLITIQUES INTERNES** » et approuvés par les membres du conseil d'administration. Cela varie d'un montant de 50\$ à 200\$.

Onze (11) personnes seront honorées aujourd'hui, certaines d'entre elles n'ont pu être présentes :

- Marlène Biller-Fernando, secrétaire du conseil et membre du CA
- Loreta Gianetti, présidente du comité Communications et membre du CA
- Jean Lapierre, membre du conseil d'administration
- Anne Adams, membre du conseil d'administration
- Robert Richard, membre du conseil d'administration
- Jean-Pierre St-Germain, membre du conseil d'administration
- Gaétan Laporte, commis comptable.

Les personnes présentes dans la salle sont :

- Pauline Joannis, bénévole au bureau et aux assemblées
- Jacqueline Forget, bénévole au bureau et aux assemblées
- Viateur Bédard, membre du conseil d'administration
- Jacques Lambert, ancien président de la section de Montréal

Présentation spéciale d'un prix reconnaissance :

Jacques Lambert prend la parole pour remettre un prix spécial à une personne bien spéciale dont le nom a été soumis au bureau national pour le prix du bénévolat, c'est un prix qui est décerné à un membre de l'ANRF qui a fait preuve d'un engagement remarquable en matière de service à la collectivité, de par ses activités de bénévolat externes de l'association. La personne est Mme Jocelyne Wiseman. Jacques Lambert poursuit en énumérant tous les organismes dans lesquels Mme Wiseman est impliquée. Étant donné que plusieurs noms à travers le Canada sont soumis pour ce prix, malheureusement, le nom de Mme Wiseman n'a pas été retenu cependant, le président National, M. Jean-Guy Soulière a tenu à lui décerner le certificat de reconnaissance du Président.

Jacques Lambert poursuit en parlant de bénévolat et plus particulièrement du « G15 ». Il explique que le « G15 » est un ensemble d'organismes qui regroupent des personnes retraitées de la fonction publique québécoise. Il explique aussi le pouvoir de tous ces organismes sur le gouvernement en place lorsque nous travaillons tous ensemble.

Jacques Lambert termine en nous donnant des nouvelles sur la poursuite judiciaire concernant le régime de soins de santé de la fonction publique. L'audience a eu lieu les 10 et 11 avril 2017 pour instruire la requête de l'Association demandant qu'on déclare que les changements unilatéraux apportés à la formule de partage des coûts du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) pour les retraités étaient illégaux. La juge qui a entendu la cause à la Cour fédérale a réservé sa décision et nous serons informés de la décision en temps voulu.

Formation iPad :

Daniel Morin mentionne qu'il y aura un cours de formation « iPad » pour débutants au bureau de l'ANRF à Montréal, une fois par semaine, tous les vendredis matins de 9h30 à 12h, du 21/04/2017 au 23/06/2017 (10 semaines) et il y a 6 places de disponibles. Il explique que ce cours est fourni par la Commission Scolaire Marguerite-Bourgeois, que c'est gratuit et que les iPad sont fournis. Tous ceux et celles intéressés à s'inscrire de bien vouloir contacter le bureau.

La Force de l'Amitié de Montréal :

La parole est cédée à Mme Aline Landry qui veut parler d'un groupe auquel elle fait partie et qui s'appelle « *La Force de l'Amitié de Montréal* ». Elle explique que cet organisme à but non lucratif appartient à un réseau mondial de clubs qui s'appelle « Friendship Force International (FFI) » ayant pour mission de promouvoir l'amitié, la compréhension entre les peuples et la paix dans le monde.

Il existe 377 clubs répartis dans 56 pays sur 6 continents. L'Allemagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Brésil, le Japon, le Royaume-Uni et le Canada comptent plus de 20 clubs chacun. L'organisme planifie et organise diverses activités dont des voyages-échanges, et au cours de ces voyages, les visiteurs sont accueillis dans des familles avec lesquelles ils partagent la vie de famille. L'organisme permet aussi à ses membres de voyager et de rencontrer les membres des autres clubs dans le monde. Il permet de recevoir les membres en visites à leur domicile et de vivre des expériences d'échanges enrichissants. Cela permet aussi de socialiser, de mieux se connaître et de développer de nouvelles amitiés.

Mme Aline Landry poursuit en disant qu'ils sont toujours à la recherche de nouveaux membres, que la cotisation annuelle pour devenir membre est de 50\$ par personne et que si des personnes sont intéressées de bien vouloir lui laisser savoir et elle termine en remerciant tous les membres de leurs attentions.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est ouverte :

- Mme Pierrette Bibeau dit que ce n'est pas une question qu'elle a mais plutôt un commentaire concernant une conférence sur la résidence. Elle félicite les personnes qui ont rédigées la politique gouvernementale sur le vieillissement – Vieillir et vivre ensemble qui a parue dans le Rapport de la Section de Montréal joint au SAGE printemps 2017. Par ailleurs, elle précise que le 24 avril prochain il y aura une conférence concernant le sujet « Demeurer à domicile ou aller en résidence » et pense que ce genre de conférence devrait être donnée car ce n'est jamais un sujet facile et parfois très compliqué pour les aînés. Elle sera en contact avec Mme Angela Giacomo pour les conférences à venir.
- Jacques Petit prend la parole en suggérant à l'Association d'organiser une conférence pour sensibiliser les membres aux dangers des arnaques et escroqueries sur le web. Il poursuit en mentionnant que beaucoup de personnes âgées se font prendre et si elles avaient eu la chance de participer à une telle conférence, elles auraient sans doute pu détecter la fraude. Daniel Morin précise qu'il a eu la chance l'an passé de participer à une telle conférence avec la table de concertation régionale des Laurentides et le sujet a déjà été soumis à la responsable des conférences, Mme Angela Giacomo qui en tiendra certainement compte lors de l'organisation des prochaines conférences.

- Jacques Lambert a énuméré les détails de la politique gouvernementale sur le vieillissement – « Vieillir et Vivre ensemble » auquel faisait référence Mme Pierrette Bibeau.

TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCES :

Un cadeau RSA Assurances et deux de Johnson Assurances

- Hélian Lizotte
- France Sirois
- Pierrette Prieur-Groulx

Un cadeau d'Énergie Cardio

- Raymond Douville

10. – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 11 h35, M. Gérald Jodoin propose la levée de l'assemblée générale annuelle, il est appuyé par Mme Aline Landry.

Adopté à l'unanimité.

Daniel Morin
Président

Camille de Varennes
1^{er} Vice-président du Conseil

Danielle Thifault
Adjointe administrative

Suite à l'Assemblée générale annuelle 2017, les membres du Conseil d'administration 2017 se sont réunis pour procéder à la nomination des membres du nouveau Comité Exécutif.

Voici le comité exécutif 2017/2018 :

Président, Daniel Morin (proposé par Aline Landry et appuyé de Pierre Drolet)

1^{re} vice-président, Camille de Varennes (proposé par Jocelyne Wiseman appuyé par Angie Giacomo)

2^{ième} vice-président, Pierre Drolet a été proposé par Camille de Varennes, appuyé par Jules Arbour mais il a refusé, le poste est donc déclaré « vacant »

Trésorier, Marcel Couture (proposé par Aline Landry appuyé par Hélian Lizotte)

Secrétaire du conseil, Micheline Bétournay (proposé par Angie Giacomo et appuyé par Aline Landry)

ANNEXE I



Association nationale
des retraités fédéraux National Association
of Federal Retirees

MONTRÉAL

RÉSOLUTION – Embauche d'une firme comptable

Il est résolu de retenir les services, pour l'exercice financier de l'année 2017, de la firme comptable « *Paquin & Associés* », située au 1600 boul. Henri-Bourassa Ouest, bureau 405, Montréal, (Québec) H3M 3E2, à titre d'auditeur indépendant.

Adoption proposée par Bernard Tremblay appuyé par Jules Arbour.

Adoptée à majorité. Un membre contre.

Présentée lors de l'AGA du 13 avril 2017.

ANNEXE II

MOT DU PRÉSIDENT – AGA 2017 – TEXTE INTÉGRAL

Bonjour tout le monde,

Merci de votre présence à cette assemblée annuelle de votre section.

Permettez-moi de prendre quelques instants pour vous présenter les bénévoles au conseil d'administration, les employées au bureau et d'autres bénévoles de notre section tout en espérant ne pas en oublier.

Comité Exécutif :

- **Le premier vice-président, M. Camille de Varennes.**
- **La deuxième vice-présidente, Mme Aline Landry, qui fut la principale bénévole à s'occuper du tournoi de golf.**
- **Le trésorier, M. Marcel Couture, je n'ajoute rien à Marcel, car il fait un très très bon travail et j'espère qu'il sera là, je le dis égoïstement, tant que je serai président, au moins.**

Ce sont les membres qui forment votre comité exécutif. Notez en passant que nous n'avons plus de secrétaire. Bénévoles, bénévoles on vous veut.

Les administrateurs sont :

- **M. Pierre Drolet, Pierre a aussi été notre président du comité du 50^e anniversaire de la section. Je ne sais trop si des membres ici aujourd'hui ont assisté au dîner en blanc, mais ce fut toute une réussite. Merci à Pierre ainsi qu'à son équipe.**
- **Mme Angela Giacomo qui aime aider tout le monde. Depuis le départ de Nicole Fournier, elle a pris en charge le dossier des conférences pour nos membres.**
- **M. Jules Arbour.**
- **Mme Micheline Bétournay.**
- **M. Hélian Lizotte, président de notre comité des communications.**
- **Mme Jocelyne Wiseman qui est l'organisatrice de cette assemblée ainsi que de notre dîner de Noël**

Au bureau, Mme Louise Lessard-Mascola et Mme Danielle Thifault, aujourd'hui notre secrétaire de réunion et

Mme Josée Charbonneau en remplacement de Louise ou Danielle.

Autre bénévoles :

- **Josée Charbonneau et Ginette Gagnon**
- **M. Alain Gaudreault au comité des communications.**
- **Mme. Colette Héroux, commis comptable**

Personnalités invitées :

- **M. Jacques Lambert, un des deux directeurs du district du Québec qui fût président de notre section.**

Vous remarquez aussi qu'à l'ordre du jour il y a l'item « Politique de reconnaissance ». Cette politique existe depuis plusieurs années. Elle fut mise au gout du jour l'an dernier par le comité des règlements. Je crois que nous avons négligé depuis quelques années de reconnaître nos bénévoles. Lors de cette partie de l'ordre du jour, nous nous reprendrons en faisant une mise à jour.

2014 fut une année charnière. 2015 nous a embarqués dans le processus de dissolution de la personne morale, désincorporation si vous préférez. Processus qui a culminé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2015. Le 27 octobre 2016, le registraire des entreprises du Québec mettait fin à la section de Montréal incorporé.

J'avais parlé amplement de la situation du SAGE l'an dernier. Pour 2017, nous n'avons que deux insertions de 4 pages, mais nous choisissons nos saisons. Le comité des communications a choisi de prendre les saisons du printemps, car la livraison à domicile se fait au début mars pour nos annonces de l'assemblée annuelle et celle de l'automne, car la livraison à domicile se fait vers la mi-septembre pour notre dîner de Noël. Notons aussi qu'il y a presque trois mois entre la soumission de nos textes et la livraison à domicile ce que nous déplorons fortement.

La communication avec nos membres est très importante et le magazine est le seul moyen à notre disposition pour rejoindre tous nos membres. La section de Montréal n'a qu'un peu plus de 30 % de nos membres qui ont une adresse courriel ou qui veulent nous la donner, ce qui revient au même. Si des choses importantes doivent vous être communiquées et que nous devons utiliser La Poste, cela nous coute plus de 10 000 \$. C'est un pensé y bien.

J'aimerais parler de la question du bénévolat de la part des membres dans leur section. Presque à chaque assemblée annuelle nous nous retrouvions avec un conseil d'administration incomplet. Au cours de l'année et ce pour toute sorte de raison nous perdons des membres. Il serait intéressant d'avoir une banque de nom de personne qui aimerait siéger au conseil. Vous pouvez nous fournir un cours CV et vos coordonnées par internet ou par La Poste et même par téléphone de façon à monter une banque de noms dans laquelle nous pourrions puiser et communiquer avec des gens intéressés. J'ajoute qu'il n'y a pas seulement le conseil qui a besoin de bénévoles, mais les comités aussi. Celui des communications est un bon exemple de comité qui a besoin de gens prêts à donner un peu de temps pour la révision de texte, la traduction, mais aussi pour nous fournir des articles pouvant intéresser nos membres.

Je l'ai dit l'an dernier et le répète cette année encore, comme disait un président américain bien connu, ne demandez pas ce que votre section fait pour vous, mais ce que vous faites pour votre section.

Si vous le permettez, comme mentionné dans l'ordre du jour j'aimerais faire simple. Trois personnes sont en renouvellement de mandat et ont indiqué leur désir de continuer. Ce sont Mme Angela Giacomo, M. Jules Arbour et votre humble serviteur Daniel Morin. Pour simplifier les choses, bien sûr si vous êtes d'accord, je prendrais une résolution pour renouveler le mandat de ces trois personnes sans que nous procédions à travers le processus de président d'élections et d'élections comme telles. Ce processus va faire en

sorte que le point 7 de l'ordre du jour ne sera plus nécessaire. Êtes-vous d'accord avec ce processus?

Puis-je avoir une personne pour proposer de procéder de cette façon et de renouveler le mandat des personnes suivantes Mme Angela Giacomo, M. Jules Arbour et M. Daniel Morin.

Appuyeur

Procédons à l'item 8, politique de reconnaissance.

ANNEXE III



Association nationale
des retraités fédéraux National Association
of Federal Retirees

MONTRÉAL

RÉSOLUTION – Renouvellement de mandats de membres du conseil d'administration

Il est résolu de renouveler les mandats de Mme Angela Giacomo, de M. Jules Arbour et de M. Daniel Morin pour une période de trois ans.

Adoption proposée par M. Gérald Jodoin appuyé par M. Arché Amyot.

Adoptée à l'unanimité.

Présentée lors de l'AGA du 13 avril 2017.